

Adhérez ou ré-adhérez à l'association

L'AUTREcinéma

BULLETIN
d'adhésion

2018



NOM(s) : _____

Prénom(s) : _____

courriel : _____

adresse postale : _____

Souhaite adhérer / ré-adhérer à l'association L'Autre Cinéma et adresse avec ce présent coupon, la somme de :

- 25 € = pour 1 personne
- 13 € = pour les lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi
- 13 € = cotisation de bienvenue (1ère année)
- 50 € = institutions et entreprises
-€ = adhésion de **soutien** (à partir de 30 €). La différence entre cette somme et le montant habituel de l'adhésion vaut pour don) > Souhaitez-vous un reçu fiscal ? **OUI / NON**

Êtes-vous d'accord pour recevoir le bulletin de liaison « Lanterne Magique » uniquement par courriel ? **OUI / NON**

L'AUTREcinéma

L'AUTREcinéma

L'adhésion à L'Autre Cinéma est calée sur l'année civile.

Votre présente adhésion sera donc valable jusqu'au 31 décembre 2018.

Vous pouvez nous retourner ce bulletin rempli à l'adresse suivante : **Association L'Autre Cinéma > Espace Barmondrière 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** [chèque à l'ordre de l'association L'Autre Cinéma].

Les avantages :

- ⇒ Le bulletin de liaison (via le site internet) : articles, dates à retenir, etc...
- ⇒ Information par courriel des dernières activités, soirées, animations
- ⇒ chaque mois, le film Découverte au prix de 4 €*
- ⇒ des tarifs préférentiels sur certaines soirées et animations*
- ⇒ l'exonération de l'adhésion au théâtre de Villefranche s/Saône pour tout abonnement*.

* sur présentation de votre carte de membre de l'année en cours

Chaque adhérent peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans les différentes commissions de l'association (Rencontres – Programmation- Média – Réalisation Vidéo) ou, dans la limite des places disponibles, aux ateliers « Approches du cinéma ».

Pour tous renseignements et modalités, contactez-nous au 04 74 62 17 29 ou contact@autrecinema.fr ou consultez le site www.autrecinema.fr

NOUVEAU :

L'association L'Autre Cinéma peut délivrer des **reçus fiscaux*** pour les dons, c'est à dire pour le montant dépassant le tarif habituel de l'adhésion. Les adhésions de soutien sont les bienvenues.

(*60% du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu)